## Rapport de la commission "Approvisionnement économique du pays" au Grand Conseil

(Du 2 septembre 2009)

### PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

# Projet de loi portant modification de loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile

La commission "Approvisionnement économique du pays",

composée de M<sup>mes</sup> et MM Eric Flury, président, Francis Monnier, vice-président, Gilbert Hirschy, rapporteur, Sylvie Fassbind-Ducommun, Anne Tissot Schulthess, François Jaquet, Pierrette Ummel, Laurent Debrot et Walter Willener.

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

#### Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de loi.

#### Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de loi tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

#### Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

#### Remarque

Il n'y a pas eu d'amendement déposé, mais des questions quant à la réduction des délais d'opposition et de recours et à la suppression de l'effet suspensif. M. Frédéric Hainard, conseiller d'Etat, chef du DEC, répondra à ces questions lors du traitement du rapport en plénum.

Neuchâtel, le 2 septembre 2009

Au nom de la commission "Approvisionnement économique du pays"

Le président, Le rapporteur, E. FLURY G. HIRSCHY